

**Page de couverture de l'UNFCCC**

**Page blanche**



**FEM**

**Fonds pour l'environnement mondial**

5 novembre 2009

---

**MISE EN ŒUVRE DU PROGRAMME STRATÉGIQUE DE POZNAN  
SUR LE TRANSFERT DE TECHNOLOGIES :  
RAPPORT D'ÉTAPE DU FEM À L'ORGANE SUBSIDIAIRE  
DE MISE EN ŒUVRE RÉUNI EN TRENTE ET UNIÈME SESSION**

1. La Conférence des parties à la Convention-cadre des Nations Unies sur les changements climatiques réunie en quatorzième session s'est félicitée du Programme stratégique du FEM (qu'elle a rebaptisé Programme stratégique de Poznan) sur le transfert de technologies, une initiative de renforcement des investissements dans le transfert de technologies écologiquement rationnelles aux pays en développement, consciente du rôle que ce programme pourrait jouer en renforçant les activités de transfert de technologies en application de la Convention.

2. Par sa décision 2/CP.14 sur le développement et le transfert de technologies, la Conférence des parties a demandé au FEM de lui rendre compte, à sa seizième session (COP 16), des progrès accomplis dans la réalisation des activités mentionnées ci-après et de fournir des rapports d'étape à l'Organe subsidiaire de mise en œuvre à ses trentième et trente et unième sessions (SBI 30 et SBI 31) :

- a) lancer au plus tôt et faciliter diligemment l'élaboration de projets en vue de leur approbation et de leur exécution dans le cadre du Programme stratégique ;
- b) collaborer avec les Entités d'exécution du FEM afin de fournir un appui technique aux pays en développement dans la réalisation ou l'actualisation des évaluations de leurs besoins en technologies ;
- c) examiner la mise en œuvre à long terme du Programme stratégique.

3. Dans le sillage du rapport d'étape présenté par le FEM à l'Organe subsidiaire de mise en œuvre lors de sa trentième session, le présent rapport rend compte à l'Organe subsidiaire réuni en trente et unième session des progrès accomplis entre mai et novembre 2009 dans la mise en œuvre du Programme stratégique de Poznan sur le transfert de technologies dans les trois domaines suivants : 1) les évaluations des besoins technologiques (EBT) ; 2) les projets pilotes de transfert de technologie ; 3) la mise en œuvre à long terme du Programme stratégique.

### **Évaluations des besoins technologiques**

4. À la suite de l'approbation de l'idée de projet d'appui aux EBT par le Conseil du Fonds pour les pays les moins avancés/Fonds spécial pour les changements climatiques en avril 2009 (dont le FEM a rendu compte à la trentième session de l'Organe subsidiaire), le PNUE, en tant qu'Entité d'exécution du FEM, a préparé un descriptif de projet complet, qui a reçu l'agrément de la directrice générale du FEM en septembre 2009. Le PNUE a entamé la mise en œuvre du projet, qui devrait durer 30 mois, en octobre 2009.

5. Le projet d'appui aux EBT permettra de fournir un appui financier et technique ciblé au profit de 35 à 45 pays en développement pour les aider à réaliser et/ou à actualiser l'évaluation de leurs besoins technologiques dans le cadre de l'article 4.5 de la CCNUCC. Le projet utilisera la méthodologie décrite dans la version mise à jour du manuel sur l'évaluation des besoins technologiques. Le descriptif complet du projet peut

être consulté sur le site web du Fonds pour l'environnement mondial [http://www.thegef.org/uploadedFiles/Focal\\_Areas/Climate\\_Change\\_\(PDF\\_DOC\)/SCCF1/Global\\_08-18-09\\_Technology\\_Needs\\_Assessmt.pdf](http://www.thegef.org/uploadedFiles/Focal_Areas/Climate_Change_(PDF_DOC)/SCCF1/Global_08-18-09_Technology_Needs_Assessmt.pdf).

6. Cette nouvelle série d'EBT aura des résultats solides et concrets, ne se limitant pas à un simple recensement des besoins en matière de technologie. Elle aboutira à la préparation de plans nationaux d'action à l'appui de technologies prioritaires et aidera à mettre en évidence de bons projets de transfert de technologies pouvant être rattachés aux sources de financement voulues. Dans l'intervalle, pour accélérer la mise en œuvre de l'ensemble du programme stratégique de Poznan, le FEM a ouvert un guichet pilote « transfert de technologies » (voir ci-dessous) parallèlement à son financement des EBT.

### **Projets pilotes de transfert de technologies**

7. À la suite de l'appel à propositions de projets pilotes de transfert de technologies lancé en mars par la directrice générale du FEM et clos en septembre 2009, 39 propositions ont été soumises au Secrétariat du FEM. Ces propositions sollicitaient les ressources du FEM à hauteur de 102 millions de dollars, dont 81 millions de dollars auprès du guichet « transfert de technologies ». Ces demandes étaient très supérieures aux ressources du FEM disponibles pour les projets pilotes de transfert de technologies.

8. Sur la base des critères de sélection définis dans l'appel à propositions, 14 propositions de projets pilotes de transfert de technologies ont été retenues en priorité pour bénéficier d'un financement, dont un projet de moyenne envergure (un million de dollars ou moins) et 13 projets de grande envergure (plus d'un million de dollars). Pour ces 14 projets, les fonds demandés à partir du guichet « transfert de technologies » du FEM dans le cadre du Programme stratégique de Poznan se montent à 36,8 millions de dollars, les fonds sollicités auprès de la Caisse du FEM se chiffrant à 21,2 millions de dollars. Au total, le financement des 14 projets pilotes par le FEM s'établit à 58 millions de dollars, les cofinancements mobilisés étant supérieurs à 195 millions de dollars.

9. Les technologies visées par ces projets de développement et de transfert sont variées et novatrices. Elles touchent aux domaines suivants : énergies renouvelables (solaire, biomasse, éolien, stockage d'énergie renouvelable sous la forme d'hydrogène, énergie des vagues), maîtrise de l'énergie (matériaux isolants, appareils à basse consommation et sans hydrofluorocarbones), transports (camions « verts »), compostage, captage et stockage géologique du CO<sub>2</sub> provenant de la fermentation du sucre, et irrigation au goutte-à-goutte sous membrane plastique (comme technique d'adaptation). Les projets ont été présentés par 16 pays d'Afrique, d'Asie de l'Est et du Pacifique, d'Asie du Sud, d'Amérique latine et des Caraïbes, d'Europe et d'Asie centrale. La liste complète des projets sélectionnés figure à l'annexe 1 du présent rapport. Leurs descriptifs ont été placés sur le site du FEM ([http://thegef.org/interior\\_right.aspx?id=17146](http://thegef.org/interior_right.aspx?id=17146)).

10. On trouvera ci-dessous cinq exemples des projets pilotes de transfert de technologies que financera le FEM.

**1) Brésil : Captage et stockage géologique du CO<sub>2</sub> provenant d'activités de fermentation du sucre dans l'État de Sao Paulo.** Le projet appuiera la démonstration de la technique du captage et du stockage de CO<sub>2</sub> émis par la fermentation de sucre dans une installation de sucre/éthanol. Cette technologie peut avoir un effet significatif sur les gaz à effet de serre liés aux carburants à base d'éthanol et permettrait de capter 23 millions de tonnes de CO<sub>2</sub> par an au Brésil.

**2) Mexique : Développement de technologies éoliennes au niveau local.** Le projet a pour objectif d'accroître la capacité de production d'énergie éolienne du Mexique en permettant le développement et la mise en service d'équipements éoliens au plan local. Il vise à organiser une chaîne de valeur en vue de la production de biens et de services au niveau national, renforcer les capacités techniques en matière de conception, de fabrication, de contrôle et d'homologation, mettre en place les capacités industrielles nécessaires à la production d'éoliennes et promouvoir l'utilisation de l'énergie éolienne grâce à la distribution de l'énergie produite par de petits producteurs. Le projet contribuera à éviter l'émission de 1 à 2 millions de tonnes de CO<sub>2</sub> au cours des dix prochaines années.

**3) Îles Cook et Turquie : Coopération technique pour la construction d'installations de production d'hydrogène sur de petites îles.** Ce projet témoin appuiera la construction et l'exploitation de deux installations de production d'hydrogène à partir d'énergies renouvelables aux Îles Cook et sur une île turque. Les technologies et le savoir-faire proviendront d'installations de production d'hydrogène à partir d'électricité éolienne, situées en Norvège et en Grèce. Le projet diffusera les technologies et les enseignements tirés de la mise en œuvre de projets à d'autres îles de petite taille, où le raccordement de l'électricité renouvelable au réseau et le stockage de l'énergie excédentaire revêtent une importance cruciale.

**4) Cambodge : Transfert Sud-Sud de convertisseurs d'énergie durable tirée de la biomasse.** Ce projet vise à transférer des technologies du Sud au Sud afin de remplacer l'utilisation de combustibles fossiles dans la production d'électricité et les installations industrielles par d'autres procédés. Le projet financera la construction de deux usines pilotes de 3-5 MW utilisant des balles de riz et des déchets d'huile de palme brute ; il diffusera les technologies et le savoir-faire dans quelque 500 établissements cambodgiens. Les technologies utilisées proviendront de pays voisins tels que l'Inde, la Chine, la Malaisie et la Thaïlande.

**5) Chine : Camions verts témoins.** Le projet a pour objectif de montrer l'applicabilité de technologies dites des « camions verts » dans la province de Guangdong. Les technologies et pratiques proposées, qui ont été testées dans le cadre d'un projet pilote et vérifiées par l'Agence américaine de protection de l'environnement et l'Union européenne, sont les suivantes : aérodynamique améliorée, pneus améliorés, meilleur entretien des camions, formation des

chauffeurs à l'utilisation efficace et gestion logistique améliorée. La plupart des fournisseurs de ces technologies sont étrangers et très peu d'entre eux ont commencé à produire en Chine. En moyenne, ces technologies devraient permettre de réduire de 20 % la consommation de carburants des camions qui sont en service ou vont l'être. Grâce à ce projet, il sera possible de réduire les émissions de CO<sub>2</sub> de 2,5 millions de tonnes au cours des huit prochaines années.

### **Application à long terme du Programme stratégique**

11. Conformément à la décision de la quatorzième session de la Conférence des parties qui demandait au FEM de réfléchir à la mise en œuvre à long terme du Programme stratégique sur le transfert de technologies, le FEM a fait de ce transfert une priorité à long terme de son domaine d'intervention « changements climatiques ». Dans le contexte de la reconstitution des ressources de la Caisse du FEM, le Secrétariat est en train de finaliser la stratégie qu'il appliquera pendant FEM-5 (2010-2014) dans ce domaine d'intervention, en consultation avec le Groupe consultatif technique, le Groupe consultatif pour la science et la technologie, les Entités d'exécution et d'autres parties prenantes.

12. À la lumière de la mise en œuvre du Programme stratégique de Poznan et de la réussite de l'appel à propositions de projets pilotes, le projet de stratégie dans le domaine d'intervention « changements climatiques » pour FEM-5 accorde une place importante au transfert de technologies à divers stades du processus, qu'il s'agisse de montrer l'applicabilité de technologies innovantes et émergentes, émettant peu de CO<sub>2</sub>, ou de diffuser des technologies et pratiques écologiquement rationnelles déjà commercialisées. De surcroît, le FEM redoublera d'efforts pour mobiliser le secteur privé durant FEM-5 ; le changement climatique est le domaine d'intervention présentant les meilleures perspectives de mobilisation d'investissements privés à l'appui de la protection de l'environnement mondial et dans lequel l'on a acquis le plus d'expérience en la matière. Il est possible de consulter la dernière version du document de programmation et la stratégie dans ce domaine d'intervention pour FEM-5 sur le site web de l'institution (<http://thegef.org/interior.aspx?id=27392>).

**Annexe 1 : Projets pilotes prioritaires de transfert de technologies**

<b>Pays</b>	<b>Entité d'exécution du FEM</b>	<b>Intitulé du projet</b>	<b>Guichet transfert de technologies * (000\$)</b>	<b>Autres financements du FEM* (000\$)</b>	<b>Total FEM* (000\$)</b>	<b>Cofinancement (000\$)</b>
Brésil	PNUD	Captage et stockage géologique du CO2 provenant d'activités de fermentation du sucre dans l'État de Sao Paulo	2 970	-	2 970	7 715
Cambodge	ONUDI	Transfert de technologies dans le domaine du changement climatique au profit du Cambodge : Utilisation de la biomasse des résidus agricoles pour produire de l'énergie durable	1 947	-	1 947	3 965
Chili	BID	Promotion et développement de technologies solaires au plan local	3 000	-	3 000	32 400
Chine	Banque mondiale	Camions verts témoins	2 998	1 870	4 868	17 400
Colombie, Kenya	Banque mondiale	Climatisation solaire : commercialisation et transfert	2 995	-	2 995	5 050
Côte d'Ivoire	BAfD	Construction d'une installation municipale de compostage de déchets solides d'une capacité de 1 000 tonnes par jour à Akouedo (Abidjan)	2 888	-	2 888	36 899
Jamaïque	PNUD	Introduction de technologies exploitant l'énergie des vagues pour la production d'électricité dans de petits villages côtiers	816	-	816	1 420
Jordanie	FIDA	Projet pilote de technologies d'irrigation de type DHRS (système Dutyion d'hydratation des racines) contre les effets du changement climatique	2 200	-	2 200	6 000
Mexique	BID	Promotion et développement de technologies éoliennes au plan local au Mexique	3 000	2 500	5 500	18 600
Russie	ONUDI	Transfert de technologies pour l'élimination progressive des HCFC et la promotion de systèmes de réfrigération et de climatisation à basse consommation et sans HFC	2 970	16 830	19 800	40 000
Sénégal	PNUD	Production de matériaux d'isolation thermique à base de typha	2 310	-	2 310	3 400
Sri Lanka	ONUDI	Transformation du bambou	2 700	-	2 700	10 700
Thaïlande	ONUDI	Surmonter les obstacles administratifs, commerciaux et technologiques pour promouvoir	2 970	-	2 970	8 340



		l'innovation technologique et le transfert de technologies Sud-Sud : projet pilote de production d'éthanol à partir de manioc				
Turquie, Îles Cook	ONUDI	Coopération technologique pour la construction d'installations de production d'hydrogène sur de petites îles	3 000	-	3 000	3 500
<b>Total</b>			<b>36 763</b>	<b>21 200</b>	<b>57 963</b>	<b>195 389</b>

\* Y compris l'allocation pour frais aux Entités d'exécution et les financements pour la préparation de projets (le cas échéant).